

ECOLE DE MOTONEIGE DE TIGNES

CONTRAT DE LOCATION ET DE PRESTATION

1) CONDITIONS GENERALES

L'école de motoneige de Tignes désignée ci après « **l'organisateur** » propose à un client désigné ci-après « **le client** » une activité **d'initiation et de découverte de la motoneige**. Cette activité est régie par les clauses et dispositions suivantes acceptées par le client.

2) MATERIEL et DOMMAGES AU MATERIEL

Le client reconnaît prendre le véhicule en bon état de fonctionnement, de présentation et d'entretien.

Le client ne peut réclamer de dommages et intérêts pour retard dans la livraison du véhicule, annulation de la prestation ou immobilisation au cours de la prestation.

Tout dommage dû à une conduite anormalement brutale et/ou au non-respect des consignes d'utilisation ou à la négligence du client resteront pleinement à sa charge. Les aspects financiers et juridiques seront supportés par le client pour toutes les conséquences en résultant (réparations, pièces et main d'oeuvre, immobilisation du véhicule,...) Les frais de réparation et d'honoraires d'expert restent totalement à la charge du client. Seul l'organisateur est habilité à décider des modalités de réparation.

Si une dégradation devait subvenir, **le client s'engage dans un premier temps à déposer la somme de 800 €**. A l'issue de la réparation, l'organisateur établira une facture avec soit un remboursement partiel au client, **soit un règlement complémentaire dû par le client si le montant est supérieur à 800 €**.

3) PRESCRIPTIONS LEGALES

Le conducteur ne doit être atteint d'aucune infirmité ou maladie grave pouvant gêner dans la conduite du véhicule ou entraîner un danger pour autrui.

L'organisateur est en droit de refuser ou retirer la mise à disposition du motoneige à tout conducteur sous l'emprise d'un état alcoolique ou drogue ou sous l'effet d'éléments absorbés modifiant sa capacité à la conduite, et sans qu'aucun dédommagement ne soit accordé. Un client victime d'un accident sous l'emprise de produits précédemment cités verrait sa responsabilité totalement engagée.

Avant toute randonnée, **un briefing est organisé pour l'ensemble des participants**: une instruction sur les comportements d'usage et de sécurité est dispensée. A ce titre, l'organisateur sanctionnera immédiatement le non respect de ces consignes.

Le pilote a la maîtrise des opérations de conduite et de transport de passager.

L'évolution se fait en « file indienne » derrière le guide avec un écart de 10 à 15 mètres entre chaque motoneige, aucun dépassement n'est autorisé.

Le port du casque est obligatoire pour tous les utilisateurs (pilote, passager)

Le pilote doit impérativement attacher le bracelet de sécurité (coupe contact) à son poignet.

4) PRIX ET PAIEMENT

La prestation est payable d'avance et uniquement par l'un des modes acceptés par l'organisateur.

Le prix inclut le transfert éventuel allée retour de la station au site d'activité, la participation au briefing, la souscription personnelle à une assurance corporelle complémentaire « individuelle accidents à la journée », la mise à disposition des éléments d'hygiène et de sécurité, la fourniture de motoneige.

La personne physique signataire du contrat s'engage en son nom personnel au respect du contrat de location pour elle-même et pour les personnes qu'elle représente. Nos tarifs sont donnés à titre indicatif et sont non contractuels.

5) ASSURANCE

L'organisateur atteste avoir souscrit une **assurance responsabilité civile organisateur et une responsabilité civile circulation des véhicules**. Par ailleurs, il a contracté au nom du client une **assurance corporelle complémentaire « individuelle accidents à la journée »**.

6) ACCEPTATION DES CONDITIONS

Toutes les clauses du présent contrat sont réputées essentielles et sans lesquelles le contrat ne peut être accepté par l'organisateur.

7) COMPETENCE

Toute contestation sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat est du ressort exclusif des juridictions les plus proches du siège social de l'organisateur.

Fait à Tignes/Val d'Isère le -----

NOM:-----

Prénom:-----

Mention manuscrite « lu et approuvé »

Signature: -----